

Vipère aspic

Statut de conservation (Listes rouges, UICN) : Monde Europe France

VU

LC

LC

Statut de protection



 Convention de Berne, Annexe III

 Arrêté du 8 janvier 2021, Article 2



Description morphologique

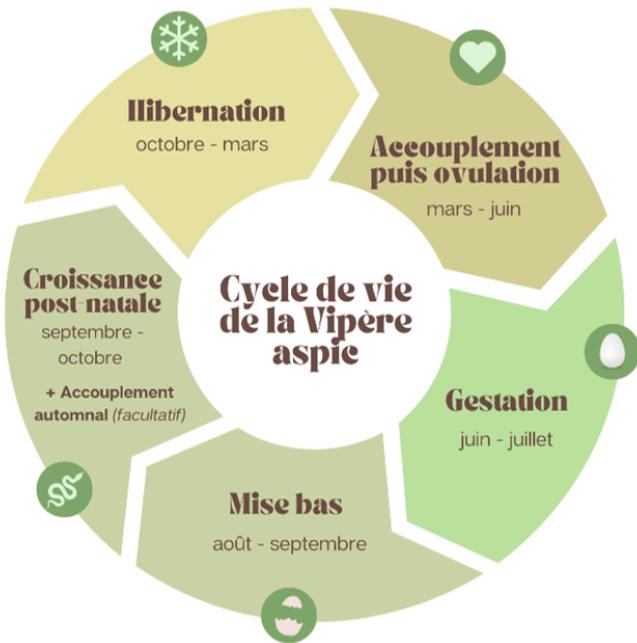


©Alexandre Roux

La Vipère aspic (*Vipera aspis*) est un serpent à l'allure courte et trapue. Sa longueur varie de 50 à 85 cm chez les adultes. À la naissance, les vipéreaux mesurent entre 15 et 23,5 cm. De profil, le museau apparaît tronqué et retroussé. L'espèce présente un fort polymorphisme de coloration (Ducrest *et al.*, 2013) : sur la face dorsale, les variations vont du jaune au rouge brique, du gris au brun voire même au noir. Le contraste de coloration est plus marqué chez les mâles que chez les femelles (Geniez & Cheylan, 2012).

Le motif dorsal est foncé et également assez variable voire inexistant. Des individus mélaniques peuvent parfois être observés. Les écailles labiales sont généralement claires et l'iris est plutôt doré à brun rouge. La face ventrale présente également des couleurs variées allant du noirâtre au blanchâtre voire au rougeâtre avec ou sans taches. Le dessus de la tête comporte une multitude de petites écailles avec parfois une ou plusieurs grandes plaques irrégulières. Entre l'œil et les écailles supralabiales se trouvent généralement 1,5 à 2 rangées d'écailles. Les juvéniles sont identiques aux adultes.

Biologie - Ecologie



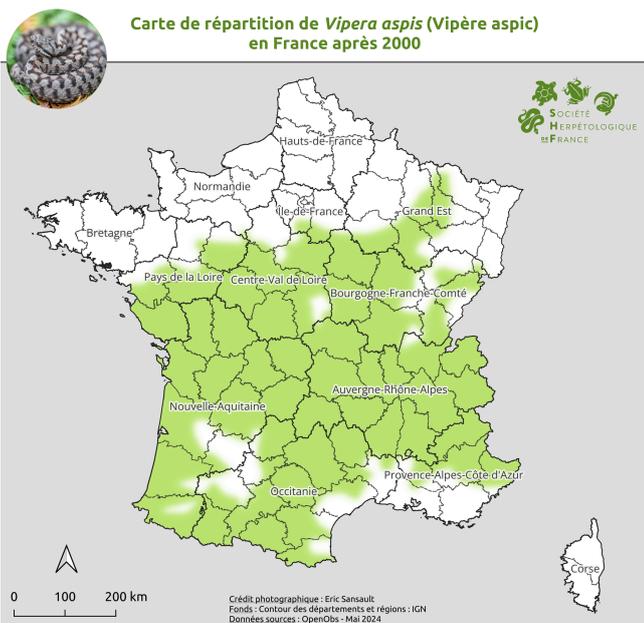
Alimentation : micromammifères, plus rarement des lézards ou des oiseaux

Prédation : rapaces (Circaète Jean-le-Blanc ; Buse variable), gallinacés (faisans ; poules ; etc.), corvidés, mustélidés, renards, sangliers, chats, autres serpents (Couleuvre de Montpellier, Coronelle lisse, Couleuvre verte et jaune)

Menaces principales : dégradation, fragmentation et destruction des habitats ; changement climatique ; destruction volontaire

Habitats principaux : landes, pelouses calcaires, prairies, bocages, friches, terres agricoles, tourbières, forêts

Distribution



La Vipère aspic est présente en Europe de l'ouest. Son aire de répartition comprend le nord-est de l'Espagne, la majeure partie de la France, une partie de la Suisse et de l'Italie. En France, son aire de répartition est très étendue sauf dans sa limite septentrionale : on la trouve au sud d'une ligne joignant la Moselle à la Loire-Atlantique, et passant par le sud de l'Île-de-France. On la retrouve dans 10 grandes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine. En France, on peut l'observer jusqu'à 3 000 m d'altitude.

Vipère péliade

Statut de conservation (Listes rouges, UICN) : Monde Europe France

LC

LC

VU

Statut de protection



Convention de Berne, Annexe III



Arrêté du 8 janvier 2021, Article 2



Description morphologique



©Nicolas Bastide (en haut à gauche), ©Alexandre Roux (en bas et en haut à droite)

La Vipère péliade (*Vipera berus*) est un serpent dont la longueur diffère en fonction du sexe. Les mâles adultes mesurent en moyenne entre 55 à 65 cm, le plus grand spécimen observé mesurant toutefois 80 cm. Les femelles, quant à elles, sont généralement plus grandes que les mâles avec des tailles variant en moyenne de 65 à 80 cm. De profil, le museau apparaît arrondi.

Le dimorphisme* est également marqué au niveau de la coloration entre mâles et femelles : ces dernières peuvent être beiges, brunes ou brun-roux et arborent un motif en zigzag régulier brun foncé. La coloration des mâles est généralement grise à brun et le zigzag est brun foncé ou noir. Des individus mélaniques ou présentant des écailles labiales rouges ou blanches ont déjà été observés. À noter qu'au printemps, le dimorphisme sexuel est encore plus marqué après la mue nuptiale chez les mâles. Le plus souvent, l'iris est orangé ou rouge. L'écaillure céphalique est constituée d'une grande plaque frontale, de deux plaques pariétales. Il n'y a qu'une seule rangée d'écailles (et plus rarement deux) entre l'œil et les écailles supralabiales. Les juvéniles ressemblent aux adultes.

Biologie - Ecologie



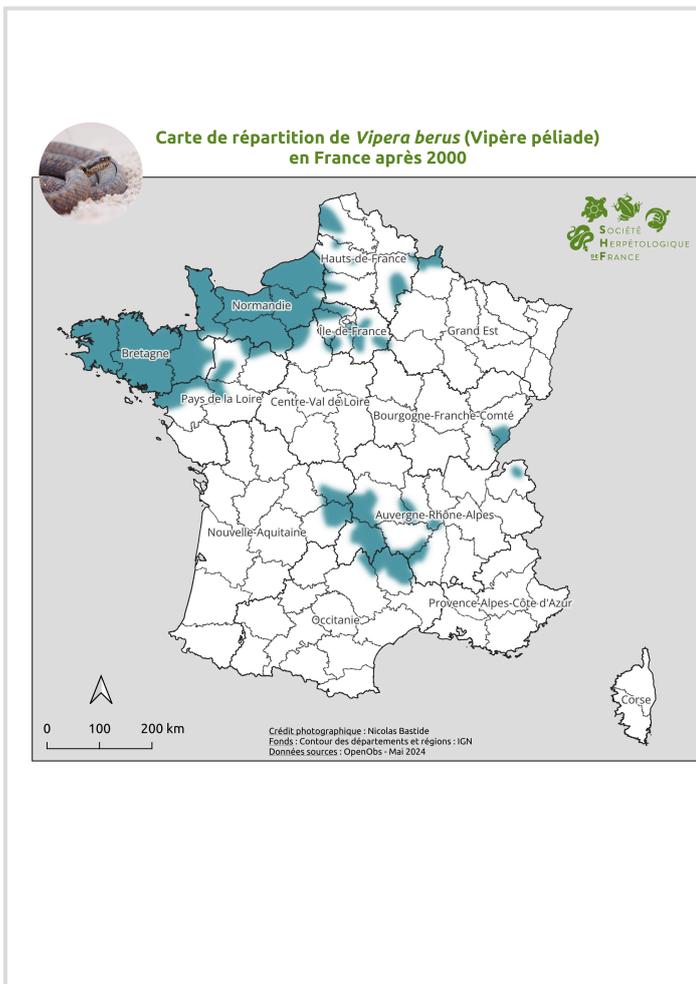
Alimentation : micromammifères, plus rarement des lézards ou des grenouilles

Prédation : rapaces (Circaète Jean-le-Blanc ; Buse variable), gallinacés (faisans ; poules ; etc.), corvidés, renards, sangliers, chats, autres serpents (Couleuvre de Montpellier ; Coronelle lisse ; Couleuvre verte et jaune)

Menaces principales : dégradation, fragmentation et destruction des habitats ; changement climatique ; destruction volontaire

Habitats principaux : landes, prairies, bocages, friches, terres agricoles, tourbières, forêts

Distribution



La Vipère péliade occupe une vaste partie de l'Eurasie mais de façon discontinue. Son aire de répartition s'étend de la Grande-Bretagne à la côte pacifique russe. Elle est également présente dans les Balkans et jusqu'en Scandinavie. En France, elle atteint la limite sud de sa répartition et se retrouve sur des zones bien distinctes : le nord de la France (mais pas le nord-est), le Massif Central et jurassien. Une population alpine a également été recensée. On la retrouve dans 11 grandes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Hauts-de-France, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine. En France, l'espèce peut s'observer jusqu'à 1 782 m d'altitude (Observatoire des reptiles d'Auvergne, 2018).

Vipère de Seoane

Statut de conservation (Listes rouges, UICN) : Monde Europe France

NT

LC

VU

Statut de protection



Convention de Berne, Annexe III/Directive « Habitats-Faune-Flore » (Directive 92/43/CEE), Annexe IV



Arrêté du 8 janvier 2021, Article 2



Description morphologique



©Damien Troquereau (en haut), ©Alexandre Roux (en bas)

La Vipère de Seoane (*Vipera seoanei*) est un serpent dont la longueur varie généralement entre 14 et 19 cm à la naissance et 40 à 50 cm pour les individus adultes, même si des spécimens peuvent mesurer jusqu'à 65 cm. Son museau est peu ou pas retroussé. Il n'y a pas de différence significative de taille entre les mâles et les femelles. La coloration de l'espèce est variable, allant du beige, gris, brun jusqu'au rouge brique.

Sur le dos, l'ornementation est constituée d'une bande vertébrale continue et bordée de denticules de couleur foncée avec des taches sombres plus ou moins diffuses sur les flancs. Ce motif est nettement plus contrasté chez les mâles pouvant atteindre des colorations très sombres voire noires. Certains morphes plus particuliers peuvent être observés tels qu'une bande dorsale très large et la fusion des tâches des flancs ou encore une absence totale de motifs dorsaux et une coloration unie plus ou moins foncée. Des individus mélaniques peuvent plus rarement être observés. L'écaillure céphalique est composée d'une plaque frontale et de plaques pariétales qui peuvent être plus ou moins divisées voire totalement absentes. Environ deux tiers des individus présents en France hexagonale ne disposent que d'une seule rangée d'écaillures entre l'œil et les labiales supérieures, un tiers présente un rang et demi, et une très faible proportion deux rangs complets. Les juvéniles ressemblent aux adultes.

Biologie - Ecologie



Cycle de vie de la Vipère de Seoane

Alimentation : micromammifères, plus rarement des lézards ou des amphibiens

Prédation : rapaces (Circaète Jean-le-Blanc ; Buse variable), gallinacés (faisans ; poules ; etc.), corvidés, renards, sangliers, chats, loutre, autres serpents (Couleuvre de Montpellier ; Coronelle lisse ; Couleuvre verte et jaune)

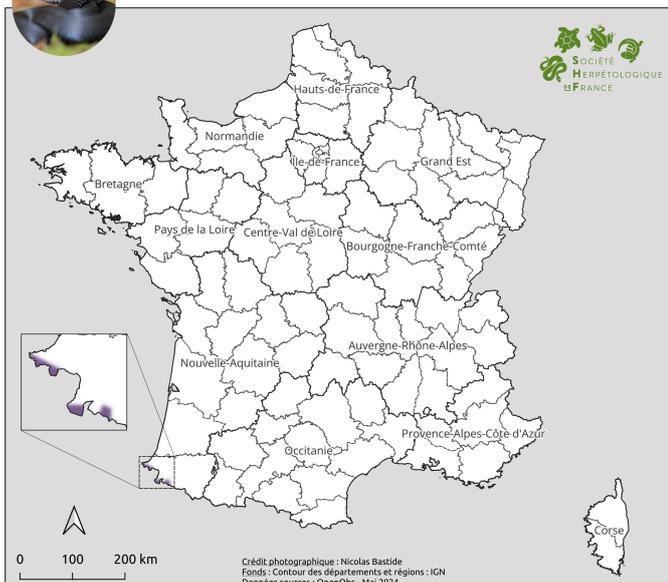
Menaces principales : dégradation, fragmentation et destruction des habitats ; changement climatique

Habitats principaux : landes, prairies, bocages, friches, terres agricoles, forêts

Distribution



Carte de répartition de *Vipera seoanei* (Vipère de Seoane) en France après 2000



PNA Vipères © Adèle Hurbielle - SHF - 2024

Crédit photographique : Nicolas Bastide
Fonds : Contour des départements et régions : IGN
Données sources : OpenObs - Mai 2024

La Vipère de Seoane est endémique de la chaîne cantabrique. Son aire de répartition s'étend de la Galice à l'extrémité ouest des Pyrénées, la majorité des populations se trouvant en Espagne. Elle est également présente à l'extrême nord du Portugal. En France, elle n'est présente que dans une zone très restreinte de l'extrême sud-ouest du pays, dans les Pyrénées-Atlantiques où elle n'est connue que du Pays basque. En France, l'espèce peut être observée jusqu'à 1 300 m d'altitude.